

TRENTÈNEUVIÈME SERMON.

Chap. V, v. 22—26.

Nous avons veu ci dessus, comme chacun de nous est subiet à ses prochains, et ne pouvons autrement converser les uns avec les autres qu'en rendant quelque devoir comme de subietion. Et d'autant que cela nous vient à regret, selon que chacun appete d'estre par dessus ses compagnons et que nous avons ceste hautesse en telle recommandation, qu'il nous est difficile de nous humilier, nous avons aussi veu que si nous craignons Dieu, il ne faut point que nous trouvions estrange d'estre subiets à nos prochains: car Dieu nous a creez à ceste condition-là. Voilà donc en general comme la charité nous oblige les uns envers les autres, tellement qu'il ne faut point que nous dedaignions cestuy-ci, que nous soyons faschez de cestuy-là, que nous estimions l'autre indigne qu'on luy face service: car regardans à Dieu, si faut-il que nous ployons le col, ou bien nostre rebellion nous tournera en ruine. Or maintenant saint Paul passe plus outre et monstre qu'il y a certains degrez entre les hommes. Car combien qu'en general il y ait ceste reigle que nous avons dite, c'est que chacun s'employe à s'acquitter de son devoir: neantmoins il y a aussi en particulier subietion plus grande du fils au pere et de la femme au mari, des subiets à leurs superieurs, qu'il n'y a pas indifferement entre tous hommes. Nous avons bien dit qu'il y a fraternité entre les plus estranges de la terre, d'autant qu'il y a une nature commune et qu'il faut que chacun se reconnoisse redevable: mais quand Dieu a conioint les personnes d'un lien plus estroit et plus sacré, il faut que chacun regarde de plus pres à soy. Car quand la femme est coniointe avec son mari, elle luy est donnee pour aide et c'est comme une partie du corps. Et puis il y a aussi subietion speciale, que le mari combien qu'il soit superieur et en autorité, si est-ce toutesfois que cela n'empesche point qu'il ne soit obligé à sa femme: car elle luy est compagne à vivre et à mourir. Autant en est-il des enfans envers les peres et aussi des peres envers les enfans, chacun en son endroit et qualité: comme les subiets envers les princes et superieurs et les serviteurs envers leurs maistres.

Voilà donc ce que nous avons maintenant à traiter, c'est à sçavoir, que nous conversions en general les uns avec les autres en charité, taschant de nous acquitter, selon nostre faculté, du devoir auquel Dieu nous oblige. Cependant aussi, que nous ne mesprisions point l'ordre que Dieu a establi entre nous, et que nous soyons tant plus incitez à

faire ce qui est de nostre office, que nous cognoissions qu'en refusant une telle condition, nous bataillons à l'encontre de Dieu. Or voici le mariage qui n'a pas esté institué des hommes, nous sçavons que Dieu en est l'auteur, qu'il est dedié en son nom: et l'Escriture dit que c'est une alliance sacree et l'appelle divine pour ceste cause. Maintenant donc si une femme est revesche et qu'elle ne puisse porter le ioug, combien qu'elle face tort à son mari, si est-ce que Dieu y est plus outragé. Et pourquoy? Il a voulu que ee lien fust inviolable: et voilà une creature mortelle qui le veut rompre, ou dissoudre. Nous voyons donc comme elle s'adresse contre la maiesté de Dieu en telle façon. Le mari à l'opposite, voulant dominer selon sa teste et fantasie et mesprisant sa femme, ou usant de cruauté et tyrannie, monstre qu'il mesprise Dieu et qu'il le despise manifestement: car il devoit cognoistre à quoy il a esté créé, quelle est la condition du mariage et quelle loy Dieu y a imposee. Voilà donc à quoy S. Paul nous appelle, c'est qu'en tous estats nous considerions Dieu. Car cependant que nous aurons les yeux arreztez sur ceux avec lesquels nous conversons, il est certain que nous trouverons tousiours de l'excuse tant et plus de nous exempter de toute loy. Le mari pourra alleguer, l'ay une femme terrible et rebelle: ou bien elle est fiere, ou elle a mauvaise teste, ou elle est langarde. Apres, l'autre sera yvrongnesse, l'autre sera paresseuse, l'autre aura quelque complexion. Brief, il n'y a celuy qui ne puisse avoir quelque couleur, quand il ne gardera point la foy et l'honesteté du mariage comme il appartient. La femme aussi de son costé ne sera point despourveüe: car son mari souvent sera chagrin et rioteux: et bien peu regardent à quoy Dieu les a appelez. Les uns sont mauvais mesnagers, hantans les tavernes: ou bien ils se desbordent à ieux et autres dissolutions: les autres sont paillars, les autres gourmans, les autres yvrongnes. Or donc chacune femme pourra aussi bien pretendre quelque excuse pour s'exempter de son devoir. Mais quand nous venons à Dieu, il nous faut baisser la teste: car nous ne profiterons rien en nous rebequant à l'encontre de luy. Combien que les hommes se gouvernent mal d'un costé et les femmes de l'autre, si est-ce que Dieu ne veut point que le mariage soit rompu ni violé pour cela: ie di exceptant le divorce que nostre Seigneur Iesus declare. Mais les vices qui sont en l'homme ne doyvent point empescher que la femme ne luy soit subiete et ne luy obeisse. Aussi la femme si elle ne se trouve pas telle qu'il seroit requis, le mari ne la peut reietter et ne pourra point laver ses

mains, quelque subterfuge qu'il allegue, que toujours ce que Dieu a ordonné ne demeure et que ce lien que nous avons par sa Parole ne soit indissoluble, comme on dit. Voilà en somme ce que nous avons à retenir de ce passage.

Or on voit comme ceste doctrine est mal pratiquee: mais il nous faut considerer la source du mal, c'est qu'au mariage bien peu regardent à Dieu. Il est vray que le nom de Dieu trotera assez, et mesmes les plus meschans voudront bien qu'il les benisse et qu'il les face prosperer: mais quand il est question de se marier, qu'ils se remettent entre ses mains et conduite, qu'ils invoquent son nom sans feintise, il n'en est point de question. Les uns chercheront leur bien et leur profit, les autres leur plaisir et volupté. Autant en sera-il des femmes. Et il ne se faut point esbahir aussi, quand on commence si mal, si l'issue en est du tout confuse: car il faut que Dieu se venge de son costé, quand il est ainsi vilipendé et mesprisé.

Apprenons donc de bien observer ceste doctrine de saint Paul, que selon que le mariage a este institué de Dieu, qu'il faut aussi que ceux qui y doyvent entrer se remettent du tout à luy, qu'ils y ayent leur refuge et qu'ils cognoissent que c'est luy qui oblige le mari et la femme l'un à l'autre et qui les conioint aussi, et que chacun regarde à son devoir. Quant à ce qu'il dit des femmes, qu'elles doyvent subietion à leurs maris, nous avons à noter que la subietion est double. Car devant le peché et la cheute d'Eve et d'Adam, desia l'homme estoit chef de la femme. Et saint Paul nous amene ceste raison-là, quand il monstre que ce n'est pas raison que la femme domine en degré egal avec le mari, il dit que l'homme n'est point venu de la femme: mais la femme de l'homme et qu'elle est une partie de son corps. Car Dieu pouvoit bien creer Eve de la terre comme Adam, mais il ne l'a pas voulu: plustost il a conioint l'homme et la femme à telle condition, que le mari cognoissant que sa femme est comme sa substance propre et sa chair, soit induit à l'aimer (comme nous verrons encores ci apres). Et la femme aussi cognoissant qu'elle n'est sinon de l'homme, qu'elle porte la subietion patiemment et d'une affection volontaire. Car si la main qui est une partie du corps, refuse d'estre en son lieu et qu'elle se vueille loger au coupet de la teste, que sera-ce? Ainsi donc quand nous regarderons à la creation de l'homme et de la femme, le mari de son costé doit estre induit à charité pour aimer sa femme comme sa propre personne. Et la femme aussi voyant qu'elle a esté tiree de la substance de l'homme, doit paisiblement s'assubietir comme à son chef. Or il y a aussi le second lien qui redouble encores la subietion de la femme: car nous sçavons qu'elle a esté seduite. Les femmes

Calvini opera. Vol. LI.

donc doyvent penser qu'elles portent le salaire du peché d'Eve quand elles sont subietes à leurs maris, et qu'elles estiment que si le mariage fust demeuré en son integrité, qu'il n'y eust eu que toute resjouissance et pour les hommes et pour les femmes. Car nous sçavons que tout avoit esté benit de Dieu, et qu'il n'y avoit rien qui ne tournast à ioye et à felicité.

Or maintenant combien qu'encores les graces de Dieu reluisent par tout et haut et bas, si est-ce qu'il y a tousiours des signes de malediction imprimez parmi, que nous ne pouvons pas contempler le ciel et la terre, ni toutes creatures, que nous n'appercevions aucunement que Dieu est aliené de nous, d'autant que nostre pere Adam est decheu de cest estat tant noble et tant excellent auquel il avoit esté créé auparavant. On voit cela en tout et par tout et sur tout au mariage. Car les femmes doyvent sentir le fruit de leurs pechez: les hommes en sentent assez de leur costé. Car il est certain que si Eve et Adam eussent persisté en ceste droiture que Dieu leur avoit donnée, que c'estoit comme un paradis que toute la condition de ceste vie terrestre: et le mariage eust esté tellement ordonné, que le mari et la femme conioints ensemble eussent eu un accord comme nous le voyons entre les Anges de Paradis, là où il n'y a que paix et fraternité: autant en eust-il esté. Il faut donc maintenant que le mari quand il aura une femme aigre et terrible et qu'il n'en pourra chevir en quelque façon que ce soit, cognoisse, Voici les fruits du peché originel et aussi de la corruption qui est en moy. Et la femme aussi de son costé cognoisse, Il faut bien que ie reçoive mon salaire qui procede de ce que ie me suis rebequee à l'encontre de Dieu et que ie ne me suis point voulu humilier. Voilà donc quant au mot de subietion qui est ici mis. Or saint Paul en disant, *Comme au Seigneur*: il n'entend pas d'egaler les hommes à Dieu, ou à nostre Seigneur Iesus Christ, car ce seroit un excès par trop grand: mais il monstre que ce sont deux choses inseparables que la crainte et reverence que la femme doit porter à Dieu et la subietion qu'elle doit à son mari. Comme quand ci dessus il nous a exhorté d'estre conioints ensemble en subietion mutuelle, il a aussi bien adiousté ce mot de crainte de Dieu. Et pourquoy? Car si nous faisons semblant d'honorer Dieu et de luy obeir, et cependant que chacun reiette et mesprise ses prochains, qu'il se contente de sa personne, qu'il vueille estre exempté de toute loy et reigle, c'est une hypocrisie par trop lourde. Aussi quand une femme fera de la devote tant et plus et qu'il semble qu'elle soit du tout confite en la crainte de Dieu, et cependant qu'elle sera une proserpine et qu'en sa maison et en son mesnage il n'y aura que riottes et crieries

47

et iniures et choses semblables, là elle montre qu'elle n'a point une seule estincelle de crainte de Dieu, en reiettant ainsi son mari qui luy est comme chef et comme s'il estoit vicaire de Dieu en cest endroit.

Notons bien donc que S. Paul n'a point ici mis une similitude egale des maris (qui sont creatures mortelles et mesmes povres vers de terre) avec Iesus Christ: mais il a voulu monstrer en somme, d'autant que nostre Seigneur Iesus preside sur le mariage, qu'aussi faut-il qu'on regarde à luy et que chacun se renge paisiblement, d'autant que nul ne peut reietter sa partie, sinon qu'il despice celui qui veut que le mariage soit entretenu d'un devoir mutuel, en sorte que l'homme aime sa femme et que la femme aussi soit subiete à son mari. Voilà en somme ce que nous avons à retenir de ce passage. Ainsi donc maintenant, que les femmes regardent bien à leur office et qu'elles cognoissent qu'en se rebequant contre leurs maris, c'est autant comme si elles vouloyent reietter Dieu, à cause qu'il ne les a point autrement creées (comme nous avons desia dit) qu'à ceste fin et condition, qu'elles soyent subietes à leurs maris. Or il est vray qu'elles auront cest orgueil et fierté de dire, Faut-il que mon mari ait autorité par dessus moy? Mais en cela elle montre qu'elle ne veut point que Dieu ait nulle superiorité et qu'elle voudroit mettre sous le pied la loy que Dieu a mise sus. Mais puis qu'il n'y a autre remede sinon que les femmes s'humilient et qu'elles cognoissent que g'a esté de leur costé qu'est venue la ruine et la confusion de tout le genre humain, que nous avons esté tous perdus et maudits et bannis du Royaume des cieus: quand (di-ie) les femmes cognoistront que tout cela est venu d'Eve et du sexe feminin (comme saint Paul le declare en l'autre passage), il ne reste plus sinon qu'elles s'humilient et qu'elles portent patiemment la subietion que Dieu leur a mise sus, qui n'est sinon un advertissement d'humilité et de modestie. Or si elles s'eslevent contre leurs maris et qu'ils n'en puissent iouir en nulle façon, c'est comme si elles seelloyent le peché d'Adam et d'Eve et la rebellion qui a esté commise, et qu'elles declarassent qu'elles ne veulent point que Dieu guairisse ceste playe, voire qui est mortelle. Quand donc on fait ainsi la guerre contre la grace de Dieu, que peut-il advenir sinon une confusion extreme? Or les femmes qui ont mauvaise teste ne penseront point à cela: mais tant y a qu'il est enregistré devant Dieu, et faudra qu'elles en rendent conte à leur confusion extreme.

Ainsi donc que nous advisons de mieux observer cest advertissement, à fin que chacun en son mesnage puisse glorifier Dieu. Et aussi que les maris pensent à leur devoir. Car combien qu'ils

ne soyent point subiets à leurs femmes (à proprement parler), d'autant qu'elles n'ont point d'empire par dessus eux: tant y a neantmoins qu'ils sont eslevez en cest honneur de superiorité à condition certaine, c'est qu'ils ne soyent point cruels envers leurs femmes et qu'ils ne pensent pas que tout leur soit permis et licite: mais qu'ils ayent autorité plustost de compagnie que de royaume. Car il n'est pas question que le mari soit le chef de la femme pour l'opprimer et qu'il n'en tienne conte: mais il faut qu'il cognoisse que ceste autorité qu'il a, l'oblige tant plus. Car s'il est chef, il faut qu'il ait conseil en soy pour sçavoir conduire sa femme et son mesnage. Et le moyen quel est-il, sinon qu'il use d'humanité et douceur et qu'il sçache supporter sa femme en la fragilité qu'il y cognoist, comme aussi S. Pierre nous en admoneste? Voilà comme les maris de leur part doyvent requerir subietion telle de leurs femmes, que cependant aussi ils s'acquittent de leur devoir et qu'ils cognoissent qu'ils ne seront plus supportables devant Dieu, s'ils donnent occasion à leurs femmes de s'eslever ainsi. Car il est certain que s'il y a droite prudence et equité en un mari, la femme ployera sous luy, et que nostre Seigneur disposera tellement le coeur de la femme, que le mesnage sera paisible. Or le principal est qu'en premier lieu Dieu soit invoqué. Car un homme se confiant de son esprit et usant de tous moyens qu'il sera possible, cependant ne laissera pas de perdre son temps. Et pourquoy? D'autant que Dieu se moquera de sa presumption. Mais quand les maris cognoistront que Dieu tient les coeurs en sa main et qu'il les ploye comme il veut, là dessus ils le prieront qu'il leur face grace de pouvoir gagner leurs femmes, à fin qu'elles s'accordent avec eux et qu'elles s'humilient: et alors ils cognoistront que Dieu besongne en tel endroit. Mais le plus souvent on verra que les maris rudoyeront les femmes et cuideront tout gagner en faisant des terribles, qu'il ne sera question que de ruer les coups, que mesmes le sang en sortira bien souvent. Voilà des bourreaux qui veulent gehenner leurs femmes, et cependant ils allegueront la superiorité que Dieu leur donne. Or ceste superiorité-là n'est point diabolique, elle n'est point pour les faire hommes semblables aux bestes brutes: mais c'est à fin qu'il y ait ordre et police. Or les femmes de leur costé s'endureissent pour la plupart, et quand elles se doyvent marier, elles ne regarderont iamais ce que Dieu leur montre et enseigne par sa parole: à grand'peine en trouvera-on de cent l'une qui prie Dieu, quand il est question d'entrer en mariage. Il est vray qu'elles orront bien dire qu'il faut que le mari soit le chef: Et bien, quand j'auray un mari, il est vray qu'il sera par dessus moy: car l'estat du monde est tel, il faut passer

par là. Mais cependant il y aura une telle outrecuidance, voire arrogance diabolique, qu'elles voudroient avoir arraché Dieu de son siège, elles voudroient racler ce que nous lisons maintenant, à fin de n'y estre point subietes: et mesmes elles feront là un complot pour dire, Ho, voilà, ie tien-dray bon: et si mon mari veut faire du terrible, ie luy monstreray que ie ne m'en soucie pas: et puis quand l'auray continué quelques iours et qu'il verra qu'il perd son temps, il faudra qu'il quitte le ieu et qu'il me laisse faire. Voilà (di-ie) comme les femmes du commencement voudront entrer en mesnage, tellement qu'à grand'peine en trouvera-on de cent l'une qui ne soit telle et qui ne face une telle conclusion. Le mari de son costé aussi pensera, Ho, qu'on m'en laisse faire: i'en viendray bien à bout. Voire, comme s'il estoit Dieu, lequel a déclaré qu'il faut bien en cest endroit user d'une autre prudence. Car ce n'est pas le moyen de gagner les femmes, que d'y aller par telle rudesse et d'estre là comme forcené, d'user de toute tyrannie: il n'est pas question de tout cela: mais les maris penseront avoir une telle prudence en leur cerveau, qu'en faisant quelque mine de travers, ils espovanteront leurs femmes. Bref, ils en disputent, et cependant despouillent Dieu comme s'il ne s'estoit rien réservé, à fin que nous apprenions de recourir à luy, le priant qu'il rengen les coeurs et qu'il les face ployer en obeissance et modestie. Pour ceste cause tant mieux nous faut-il recorder la leçon qui nous est ici monstré. Et voilà pourquoy saint Paul applique la similitude de nostre Seigneur Iesus Christ, tant d'un costé que d'autre: car il monstre aux femmes que c'est leur bien d'estre ainsi subietes à leurs maris. Et pourquoy? Regardons l'estat spirituel de l'Eglise: si nous estions separez de nostre Seigneur Iesus Christ, combien nostre condition seroit-elle miserable? Car nous serions privez de toute esperance de vie et de tous les biens de Dieu: et encores que nous iouissions de beaucoup de graces en ce monde, si est-ce qu'elles nous seroyent toutes converties à mal, sinon que nous fussions membres de nostre Seigneur Iesus Christ. Bref, sans le Fils de Dieu il n'y a que dissipation ici bas: car il nous a esté envoyé à ceste condition de recueillir tout ce qui avoit esté dissipé, tellement que voilà toute nostre felicité, nostre ioye et repos, c'est d'avoir Iesus Christ qui preside sur nous et qui nous gouverne.

Or maintenant il faut qu'il y ait une correspondance mutuelle au mariage, et que les femmes cognoissent, d'autant que le mariage est comme une image vive de l'union spirituelle que nous avons avec le Fils de Dieu, que c'est aussi leur bien d'estre sous leurs maris pour leur rendre obeissance, et que cela leur sera beaucoup plus profitable que

si elles avoyent toute licence pour se gouverner et faire tout à leur appetit et qu'il n'y eust point de bride pour elles. Il est vray qu'elles ne le peuvent pas concevoir: mais qui sera trouvé le plus sage en la fin, ou Dieu, ou les femmes? Quand elles voudront repliquer qu'il vaudroit mieux qu'elles n'eussent nulle subietion envers leurs maris, et Dieu toutesfois en a autrement ordonné, voire pour leur bien, et en a déclaré et prononcé ce qui en est, voudront elles gagner leur cause quand elles viendront ainsi plaider à l'encontre de Dieu? Voilà donc comme Iesus Christ est proposé comme Sauveur du corps, à fin que les femmes cognoissent que Dieu a mieux prouvé à leurs necessitez qu'elles ne pourroyent penser: quand elles auront bien ruminé et fait leurs discours et qu'elles auront recueilli toutes raisons qu'il sera possible, il est certain qu'elles ne cognoistront pas ce qui leur est profitable, comme Dieu qui les a assubieties à leurs maris: et c'est pour leur bien, à fin qu'elles se maintiennent: car autrement il ne seroit pas possible. Cependant aussi saint Paul allegue nostre Seigneur Iesus Christ aux maris, à fin qu'ils n'abusent point de l'autorité qui leur est permise, et qu'ils ne rompent point l'amitié qui doit estre entretenue au mariage par estre trop cruels, comme ils ont de coutume. Et voici ce qu'il met en nostre Seigneur Iesus Christ: Comment a-il aimé son Eglise? C'est qu'en premier lieu il s'est donné à icelle, il ne s'est point espargné quand il a prins chair humaine. Il est vray que toute puissance et empire luy a esté donné, tellement qu'il faut que tout genouil ploye devant luy (comme S. Paul en parle) et que nous luy facions hommage grans et petis: mais cependant qu'a-il fait pour son Eglise? A-il voulu dominer en telle sorte qu'il ait exercé tyrannie sur nous? Mais au contraire, il s'est assubiet, ayant maistrise souveraine sur les Anges de Paradis, et s'est fait subiet à la Loy: il est appelé serviteur, voire il a esté aneanti pour nous. Quand donc nous voyons une amour telle et si inestimable que Dieu nous a portee en nostre Seigneur Iesus Christ, d'autant qu'il s'est mis en la personne de mari, qu'il a voulu que nous luy fussions comme femme: quand nous voyons cela, faudra-il maintenant que nous qui ne sommes que vers de terre, et qu'un homme qui n'est rien refuse de suyvre l'exemple du Fils de Dieu, lequel n'a point eu esgard à sa gloire et maiesté celeste, à fin de s'abaisser ainsi pour nous?

Ainsi donc, c'est bien pour adoucir les coeurs et d'une part et d'autre, sinon qu'il y ait une brutalité trop vileine tant aux hommes qu'aux femmes, ou bien qu'ils soyent du tout endiablez. Car en considerant que nostre Seigneur Iesus s'est ainsi abaissé pour l'amour qu'il a portee à nous qui sommes comme charongnes et de nulle valeur, et

aussi qu'il a montré qu'il n'y a rien meilleur sinon que les femmes soyent subietes à leurs maris et que les maris supportent leurs femmes, si cela ne les esmeut, c'est signe qu'il y a une arrogance trop brutale, ou bien qu'il n'y a ne sens ni raison en eux. Car s'il y en avoit une seule goutte, il est certain que ce que nous met en avant S. Paul, devroit bien nous faire corriger tout ce qui nous empescherait de nous acquitter de nostre devoir et d'un costé et d'autre. Or si ceci estoit bien regardé, il est certain qu'on verroit les mesnages beaucoup plus paisibles qu'on ne voit pas: et que les maris et les femmes ne seroyent pas comme chiens et chats, pour s'entre manger l'un l'autre. Mais le mal est, qu'on voit qu'il n'y a nulle crainte de Dieu. Car ne devroit-on pas et soir et matin reduire en memoire la grace qui nous a esté faite à la venue de nostre Seigneur Iesus Christ? Et quand tous ensemble y penseroyent bien et qu'ils y appliqueroient leur estude, si faut-il aussi que les maris cognoissent, Pourquoi est-ce que Dieu s'est montré si benin, si humain et si pitoyable envers moy? Or puis qu'il m'a eslevé en telle dignité, c'est bien raison que ie me conforme à luy. Et maintenant il veut que ie m'entretienne avec ma femme, comme Iesus Christ s'est montré envers moy. Cela n'est-il pas pour rompre les coeurs qui seroyent plus durs que pierre, voire qu'acier? Il est bien certain. Si les femmes aussi de leur costé estoient bien attentives à leur redemption et salut, alors il faudroit que ces dures testes fussent amolies et qu'elles ne s'endurcissent plus en une telle rebellion qu'elles font: mais qu'elles s'assubietissent sous le ioug de nostre Seigneur Iesus Christ, pour estre participantes du bien qu'il leur a acquis par sa mort et passion. Nous voyons donc que quand on nous presche indifferemment de la grace de nostre Seigneur Iesus Christ, que la pluspart n'y gagnent rien, car ils la renoncent en toute leur vie.

Or cependant nous avons aussi à noter, qu'encores que les maris soyent chagrins et que les femmes soyent difficiles à gouverner, voire du tout incorrigibles, que ce n'est pas à dire pourtant que chacun ne s'acquitte de son devoir. Exemple: un mari (comme desia nous avons touché) pourra bien dire que s'il avoit une femme douce et traitable, de son costé il la supporteroit et qu'elle auroit avec luy si bon temps que merveilles. Mais l'un pourra dire que sa femme est une yvrongnesse et une gourmande: l'autre dira que sa femme est adonnee à pompes et à bravetez, et qu'elle voudroit tout ravir à fin de se parer et de s'attiffer: l'autre sera une paresseuse qui ne voudra rien faire. Et bien, ces choses-là auront couleur devant les hommes: voire (comme nous avons dit) s'il n'estoit question que des deux parties, chacun pourroit avoir sa de-

fense en main pour reietter tout ioug. Mais il faut que le mari pense en cest endroit, l'ay une femme de mauvaise teste, ou lourde, ou qui n'a ne façon ni entretien et qui n'a nul soin du mesnage: mais de mon costé comment est-ce aussi que ie m'en acquitte? Et non seulement quant aux affaires de ce monde, mais envers Dieu? Quand donc le mari pensera bien à soy et qu'il fera un bon examen de ses fautes, il se tiendra coy pour porter patiemment les vices de sa femme, iusques à ce que Dieu luy ait fait la grace de la corriger. Et cependant, quoy qu'il en soit, qu'il ne laisse point d'estre mari pour se conformer à sa femme, pour la gagner à Dieu: car il n'est point au degré de superiorité, sinon pour le bien et profit de sa compagne. Comme ceste loy est inviolable, il faut aussi que les femmes ayent ceste mesme raison: que si une femme a quelque yvrongne et tavernier, l'autre un ioueur, l'autre un prodigue, l'autre un desbauché et dissolu, l'autre un homme terrible qui ne cessera de riotter, qu'on ne pourra, quoy qu'on tasche à luy obtemperer et complaire, avoir paix ni amitié avec luy, qu'elle cognoisse, Helas! c'est la verge de Dieu qui est sur moy: car ie n'ay pas esté telle de mon costé comme il estoit requis pour obeir à mon Dieu et pour me renger du tout à sa volonté. Car comment me suis-ie employée à le servir et honorer? Comment me suis-ie acquittée des charges qu'il m'avoit commises? Que la femme donc pense à cela: et puis qu'elle conclue, quoy qu'il en soit, que ce n'est pas aux creatures mortelles de rompre le lien auquel Dieu a voulu que nous soyons astraits: car ce seroit se rebequer contre luy. Il faut donc que ie m'assubietisse à celuy qui est mon chef: combien qu'il soit terrible, si faut-il que ie soye subiete à mon Dieu, lequel tient le coeur de mon mari, lequel il flechira quand il voudra. Et ne faut pas que ie luy donne occasion de me vouloir gagner par coups de bastons, car en ce faisant Dieu se mescontenteroit et de luy et de moy. Ainsi donc les vices de la femme ne peuvent pas excuser le mari qu'il ne garde la loy inviolable que Dieu a ordonnée, c'est à sçavoir que tous deux d'un commun accord vivent ensemble. Et aussi les vices du mari n'excuseront pas la femme qu'elle ne se doive rendre subiete et obeissante en toutes choses selon Dieu, comme il en est ici parlé.

Or saint Paul pour mieux confermer ceste exhortation-là, declare comme nostre Seigneur Iesus Christ a esté Sauveur du corps, c'est d'autant qu'il s'est exposé pour l'Eglise, à fin de la sanctifier. Vray est que toute ceste doctrine ne se pourroit pas depescher maintenant: mais tant y a que nous avons à noter en bref, qu'ici saint Paul declare plus au long ce qu'il avoit touché en un mot, c'est à sçavoir que le mari et la femme tousiours pour-

ront brider leurs affections mauvaises, quand ils seront tentez de faire divorce l'un d'avec l'autre, pour se rebequer chacun contre sa partie, que voici le vray moyen de donter toutes passions mauvaises, c'est de regarder à ce gage de l'union spirituelle de nostre Seigneur Iesus Christ avec nous: dont il sera parlé plus à plein ci après. Car là en premier lieu il est dit que nous regardions que nostre Seigneur Iesus Christ s'est donné à nous: cependant il commence par la redemption. Et pourtant nous avons à retenir ce mot pour la fin, attendant que le reste se puisse despecher pour l'apres-disnee: car sous ce mot de donner, premierement il nous monstre que nostre Seigneur Iesus s'est comme oublié, et qu'il n'a point eu esgard à sa personne quand il a esté question de nostre salut. Il est vray qu'il nous a bien esté donné de Dieu, comme il est dit au troisieme chapitre de saint Iean, que Dieu a tant aimé le monde, qu'il n'a point espargné son Fils unique, mais l'a livré à la mort pour nous. Cependant aussi nostre Seigneur Iesus Christ s'est donné soy-mesme: Nul ne me ravit mon ame (dit-il), mais ie la mets. Car il falloit aussi que le sacrifice qu'il a offert pour la remission de nos pechez, fust volontaire. Voilà donc Iesus Christ qui s'est exposé à la mort: et si nous demandons la cause, il est vray qu'en premier lieu, il a voulu accomplir la volonté de Dieu son Pere et son conseil eternel: mais tout ainsi que Dieu le Pere a pretendu au salut des hommes, aussi Iesus Christ nous a montré combien nous luy estions chers et combien nos ames luy estoyent precieuses, quand il a voulu s'exposer ainsi. Or donc d'un costé, les maris doyvent bien cognoistre ici ce qu'ils doyvent à leurs femmes, c'est à sçavoir qu'elles leur doyvent estre precieuses comme leurs propres vies pour le

moins. Et encores ne parviendront-ils pas à la perfection de nostre Seigneur Iesus Christ: mais ils l'ensuyvront de bien loin. Et les femmes aussi de leur costé doyvent bien cognoistre, puis que Dieu a voulu qu'il y ait comme une figure de la grace de nostre Seigneur Iesus Christ au mariage, qu'elles sont par trop mesconnoissantes, sinon qu'elles se rengent où Dieu les appelle. Or cependant cognoissons aussi que saint Paul nous a voulu magnifier la bonté de Dieu envers nous et puis l'amour que Iesus Christ nous a portée, en disant qu'il s'est donné à nous. Et pourtant recognoissons que cela est venu de la misericorde gratuite de Dieu son Pere et qu'aussi nostre Seigneur Iesus Christ n'a point regardé sinon à nos miseres, quand il s'est montré ainsi pitoyable pour nous secourir. Quand nous mediterons ces choses, d'un costé nous serons assez esmeus pour faire nostre devoir sans contredit: et aussi nous serons alors enflammez à glorifier nostre Dieu et à recognoistre et de bouche et en toute nostre vie combien nous luy sommes tenus, voyant qu'il a desployé les thresors de sa misericorde sur nous, quand il ne s'est point contenté de nous absoudre de la condamnation en laquelle nous estions et de nous retirer de la mort: mais qu'il a voulu pour gage de son amour nous donner son Fils bien-aimé, et que Iesus Christ a prins cest office de se constituer pleige et prix pour nous, à fin de nous acquitter devant Dieu: et que le diable aussi n'ait plus rien à l'encontre de nous, comme il est nostre adversaire et que nous luy sommes subiets, iusques à ce que par le moyen de ce Redempteur nous soyons affranchis du tout de ceste servitude.

Or nous-nous prosternerons devant la maiesté de nostre bon Dieu etc.

QUARANTIEME SERMON.

Chap. V, v. 25—27.

Nous avons veu ce matin combien il y a ample argument de glorifier la bonté infinie de nostre Dieu, si nous considerons par quel moyen il nous a retirez de la mort et nous a acceptez pour ses enfans, combien que nous fussions desia maudits en Adam. Or maintenant S. Paul deduit comme nous sommes faits participans de ceste grace qui nous a esté acquise par nostre Seigneur Iesus Christ: c'est que nous soyons lavez et nettoyez de nos macules à fin d'estre dediez à son service en

toute sainteté. Il adioste aussi le lavement d'eau, à cause que le Baptesme nous est une figure visible et un tesmoignage selon nostre rudesse et infirmité, pour nous mieux faire sentir la grace de nostre Dieu, laquelle surmonte tout sens humain. Or en premier lieu, il y a le mot de sanctifier, qui emporte que nous soyons separez du monde, à fin d'estre conioints au Fils de Dieu. Et ceste doctrine est telle, qu'elle ne peut estre assez cognue de nous. Car il nous faut tousiours faire comparaison (comme nous avons dit par ci devant) de nostre estat auquel Dieu nous trouve, et de celui auquel il nous